

Visualisation

Question écrite (22/09/2021)**Délais de remboursement pratiqués par la Caisse des Français de l'étranger**

Mme Évelyne Renaud-Garabedian attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les délais de remboursement pratiqués par la Caisse des Français de l'étranger. Des relevés réalisés par des adhérents ont montré que ces délais se sont dégradés au cours de l'année 2021, atteignant parfois plusieurs mois. Si la crise sanitaire avait entraîné des retards compréhensibles en 2020, ceux constatés aujourd'hui semblent davantage relever de problèmes structurels de fonctionnement. Les adhérents engageant parfois des fortes sommes d'argent pour payer leurs soins se trouvent alors dans des situations financières délicates dans l'attente du remboursement. Elle souhaiterait savoir quelles sont les causes de ces retards chroniques et quels moyens sont employés pour les résoudre au plus vite.